



## Appel à candidatures - Soutiens individuels à l'international

Dans le cadre de son programme de soutien individuel à l'international financé par la Région Alsace, le CEAAC offre la possibilité à des artistes de la région de bénéficier d'un soutien financier et/ou logistique pour mener à bien leur projet à l'étranger (exposition, résidence, édition) durant l'année 2015.

### POUR TOUTE DEMANDE DE SOUTIEN INDIVIDUEL, LES CONDITIONS SUIVANTES SONT D'APPLICATION

- Résider en Alsace
- Avoir plus de 25 ans
- Avoir terminé ses études et développer une pratique artistique personnelle

### CONTENU DU DOSSIER DE CANDIDATURE

- Un CV et une lettre de motivation
- Un texte de présentation générale du travail
- Une note d'intention sur le projet artistique envisagé
- Des éléments visuels imprimés (sur format A3 maximum) ainsi que sur format numérique et éventuellement des éléments sonores ou audiovisuels sur CD ou DVD
- Des éléments écrits : biographie, catalogues et extraits de presse
- Un budget prévisionnel du projet (dépenses et recettes)

DATE LIMITE DE REMISE DES DOSSIERS : 9 OCTOBRE 2014  
CACHET DE LA POSTE NON PRIS EN COMPTE  
AUCUN DOSSIER NE SERA ACCEPTÉ APRÈS CETTE DATE.

Les dossiers sont à envoyer ou à déposer à l'adresse suivante :  
Centre Européen d'Actions Artistiques Contemporaines  
Elodie Gallina, Chargée des projets internationaux  
7, rue de l'Abreuvoir - 67000 Strasbourg

\*À noter :

Aucun dossier reçu ultérieurement ne sera examiné.

Les dossiers envoyés par email et les dossiers incomplets ne seront pas traités.

Les sélections auront lieu courant novembre 2014, les artistes non retenus seront avertis par e-mail.

Seuls les dossiers accompagnés d'une enveloppe de réexpédition suffisamment affranchie seront retournés.